

Monsieur le sous-directeur de la sécurité pénitentiaire  
représentant du directeur de l'Administration Pénitentiaire,  
Monsieur le Directeur de l'Ecole Nationale de l'Administration  
Pénitentiaire, Mesdames, Messieurs les élus,  
Chers collègues de tous corps et tous  
grades, Chères familles et amis,  
Mesdames, Messieurs,

De Metz à Toulouse, de Rennes à Toulon, nous avons tous choisi de nous engager pour le service public pénitentiaire.  
Annette MONOD-LEIRIS était aussi, comme elle le disait, « *volontaire pour y aller* ». Elle a déployé son engagement du camp de Drancy à la prison de Haguenau, de la maison centrale de Poissy au Conseil supérieur de l'administration pénitentiaire.

En améliorant clandestinement les conditions de détention et en organisant la libération des prisonniers du camp de Drancy, elle a fait preuve d'un sens des valeurs humaines sans concession. Après la guerre, elle s'est investie au sein de l'Administration pénitentiaire, occupant des fonctions de direction et ayant à cœur de militer contre la peine de mort et les mauvais traitements en prison. Première femme membre du Conseil supérieur de l'administration pénitentiaire, elle était particulièrement impliquée dans la réinsertion des personnes détenues. Nous nous reconnaissons dans cette volonté de travailler pour une meilleure réinsertion, main dans la main avec nos collègues DPIP à nos côtés aujourd'hui et avec qui nous porterons cette responsabilité.

Comme Annette MONOD-LEIRIS le disait à propos de son action au sein des camps d'internement « *On ne pouvait rien faire, rien... Alors on faisait tout ce qu'on pouvait... le plus discrètement possible* ». Dès lors, notre responsabilité, en disposant de ressources et d'un contexte bien différent, c'est de continuer à faire tout notre possible, aujourd'hui, pour poursuivre ses combats.

Cette responsabilité dont nous avons hérité s'étend aujourd'hui avec le statut de haut fonctionnaire acquis cette année par le corps des DSP. Elle nous oblige, au-delà du monde pénitentiaire, envers la société dans son ensemble, notamment face à l'urgence climatique.

C'est pour ces motifs, monsieur le directeur de l'Énap, que j'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance, l'autorisation de prendre pour nom de baptême, celui de « Promotion Annette MONOD-LEIRIS »

Pour conclure ce discours, nous tenons à remercier tous ceux qui nous ont accompagnés jusqu'à cette cérémonie, qui signe à la fois un aboutissement et un nouveau départ. Merci aux intervenants, à l'équipe de direction de notre unité de formation, à l'école et à ses personnels, qui ont assuré notre formation professionnelle et intellectuelle au cours de cette année. Merci également aux personnes qui nous ont encadrés sur nos lieux de stage, ainsi qu'aux médiatrices de notre négociation. Enfin, merci à nos familles et à nos proches, qui ont eux aussi soutenu notre engagement par leur présence, malgré les sacrifices que cela pouvait parfois représenter.

Chers collègues, je vous souhaite à toutes et à tous de pleinement embrasser, aux quatre coins de la France, ces fonctions qui sont les nôtres et de porter avec constance et épanouissement les valeurs qu'Annette Monod-Leiris nous laisse en héritage.

Je vous remercie.